



## L'essentiel du CSE Hub Mai 2025

### Infos de la Présidente.

#### Activité Avril 2025 :

97,29% de correspondance réussie

Bagages ratés : 13,5/°°

Retard moyen : LC 17,98mn MC 11mn

DO : LC 18,3% MC 30,6%

#### Activité Mai 2025 :

104000 clients / jour

96,65% de correspondance réussie

Bagages ratés : 23/°°

Retard moyen : LC 20mn MC 14mn

DO LC 15,2% MC 26,9%

### Bonne performance sur le 1<sup>er</sup> trimestre

Le résultat d'exploitation est de 66 millions d'euros, la recette est en hausse de 8% pour atteindre 4,3 milliards d'euros. Le nombre de clients est en hausse de 6% au même titre de nos capacités en sièges.

Résultat net d'exploitation -156 Millions d'euros.

Constat d'un fléchissement sur l'éco par contre maintien de la classe business.

Diminution des coûts de non performance de 13% ce qui permet une économie de 10 millions d'euros.

Fléchissement des réservations cet été sur les USA et l'Asie.

### Informations diverses :

- Quelques soucis de dysfonctionnement des trieurs.
- Quelques soucis d'ATC en moyenne 4,1 mn de retard par vol.
- Réouverture de TLV aujourd'hui.
- Le survol du Pakistan est à nouveau possible.
- Interdiction de survol du Mali.
- Création d'un nouveau Jalon Jmap au départ du salon.

### La CFE-CGC interpelle la direction :

- La CFE-CGC demande à la direction d'annoncer comme chaque été les mesures été HUB :
  - ½ heure de RNP pour chaque vacation réalisée.
  - Majoration +50% des heures supplémentaires.
  - Vacances supplémentaires payables du 1<sup>er</sup> juin au 31 août
  - Publication du planning des vacances supplémentaires.

Réponse de la direction : on attend un peu avant de les annoncer

- La CFE-CGC demande un point sur les rabatteurs, Sdf et trafiquants

Réponse de la direction : il y a moins de plaintes déposées

### Point RH :

- Intégration des CDD
- Négociation charte harcèlement à venir
- Communication prévue sur les propos racistes et agressions sexuelles.

Les élus CFE-CGC demandent au DRH de clarifier la position Air France sur le télétravail,  
Réponse : A ce stade rien de bien nouveau, le Hub se pliera à la politique AF.

### Infos du bureau CSE Hub

- Rentrée scolaire (6/18 ans) chèque de 50 euros.
- Du 28 mai au 20 juin : salon du Bourget
- Privatisation Buddha bar déjà complet
- Repas à Thème : Polynésien

Les élus CFE-CGC interpellent le secrétaire du CSE sur plusieurs sujets :

- La camionnette ne passe pas régulièrement au CCH ?

Réponse : la camionnette passe vers 07:30, s'il reste des sandwiches elle peut repasser.

- Combien coûtent les soirées Buddha bar ?

Réponse : le secrétaire ne se rappelle plus.... Comme d'habitude aucun chiffre n'est publié

- Pourquoi les machines à café du S4 ont été retirées sans communication ?

Réponse : pas assez de consommation.

- Pourquoi les documents budgétaires sont communiqués très tardivement ?

Réponse : ça c'est toujours fait comme cela, d'ailleurs ils viennent d'être envoyés.

### Information-Consultation pour la demande d'agrément du Service de Prévention et de Santé au Travail Air France (période 2025-2029)

#### PREAMBULE

La possibilité de disposer d'un service de santé au travail dans l'entreprise est conditionnée :

- A l'importance de l'effectif suivi (> 500 salariés)
- A l'accord de chaque CSE et du CSEC
- A l'agrément délivré par la DRIEET compétente
  - Après avis de chaque médecin du travail
  - Après avis de chaque CSE
  - Après avis du CSEC

### CONTEXTE : NOUVEAUX TEXTES

(Loi Prévention et santé au travail – Agrément pour suivi des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants – Formation complémentaire pour le personnel infirmier)

**Nouvelles visites médicales**

- Ajout d'une visite de mi-carrière : à 45 ans les salariés bénéficient d'une visite douzième :
  - à l'issue de la visite de l'adéquation au poste de travail et de la santé au travail
  - à l'issue de la visite de l'adéquation au poste de travail et de la santé au travail
- Visite de cessation d'exposition : en fin de carrière ou en fin d'exposition professionnelle, le médecin du travail peut, selon les expositions professionnelles passées, mettre en place une visite visant à évaluer un état des lieux des expositions et remettre les éléments nécessaires à la mise en place d'un suivi post professionnel

**Nouvelles missions de prévention** : mise en place d'actions de promotion de la santé sur le lieu de travail en lien avec la stratégie nationale de santé (vaccinations, sensibilisation au handicap, à la pratique sportive, aux actions de dépistage...)

**Implication plus forte du personnel infirmier et formation** : réalisation des VIP (visites d'information et de prévention) et des VSIR (visites intermédiaires de surveillance individuelle renforcée) dans le cadre d'une formation renforcée à la santé au travail

**Formation obligatoire de radioprotection** pour les médecins et personnels infirmiers en charge de travailleurs exposés aux rayonnements ionisants

### LE SERVICE AUTONOME DE SANTE AU TRAVAIL AF

- Périmètre : maintien en l'état, adjonction de personnels HOP!
- Forme juridique :
  - Rester en inter-établissement d'entreprise
  - Convention pour le personnel HOP!
- Effectif de référence suivis par médecin proposé par Air France : 2600 salariés pour un médecin du travail temps plein

### ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL

- Respect impératif de la règle des 150 demi-journées en socle minimal pour les médecins
- Programme de prévention : forums (cf accord Santé QVT), actions de dépistage, métrologie des expositions
- Maintien de l'offre de formations externes et des missions en rapport avec l'action en milieu de travail pour les professionnels de santé

Les élus CFE-CGC s'opposent à la suppression d'un poste de médecin du travail et donc du passage de trois secteurs à deux au Hub, le projet de la direction de ne laisser que 2 médecins pour faire face aux 5300 salariés du Hub est inacceptable ! D'autant plus que l'effectif des infirmières a baissé de deux personnes. Nous sommes en retard pour tous les types de visites y compris les suivis individuels renforcés pour les postes considérés comme de "sécurité", les reprises post AT, post CM, Nous voterons CONTRE et demandons que pour cet agrément sur 5 ans, le Hub conserve 3 secteurs médicaux distincts et qu'un médecin soit recruté et affecté au Hub le cas échéant à temps partiel. La CFE-CGC vote CONTRE.

## Rapport annuel d'activité 2024 du Service de Prévention et de Santé au Travail du HUB

### LES 4 MISSIONS RÉGLEMENTAIRES DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Eviter l'altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail
- Contribuer à la sécurité du travail et à la sécurité des vols
- Favoriser le maintien dans l'emploi, notamment par la lutte contre la désinsertion professionnelle
- Action plus générale dans le cadre de la santé publique et de la prévention des risques CV par exemple

**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, Ensemble, défendons notre avenir. Les militants CFE-CGC.**

L'équipe CFE-CGC du Hub Terminal 2E Tél: (01.48.6) 4.91.65  
<http://www.cfecgcaf.org/hub-cdg>  
 facebook :section Hub Cfe-Cgc Roissy  
 twitter : CFE-CGC Air France  
<https://twitter.com/CfeCdg>

### PRINCIPAUX RISQUES PROFESSIONNELS DU HUB

- Rythmes de travail et horaires décalés
- Travail de nuit
- Niveaux sonores élevés
- Contraintes physiques spécifiques à la Piste et au Passage
- Risques d'AT et de MP
- Risques PsychoSociaux et contraintes cognitives
- Contraintes organisationnelles
- Exposition à des polluants chimiques
- Rayonnements magnétiques dans l'environnement de travail

### LA POPULATION DU HUB

- Vieillesse chronologique de la population
- Rallongement de la durée de vie au travail
- Vieillesse physiologique des populations exposées aux risques les plus importants
- Multiplication des pathologies chroniques invalidantes
- Augmentation des RQTH, des pensions d'invalidité et des rentes AT/MP
- Retour précoce au travail
- Attention aux consommations de substances psychoactives !

### 3 SECTEURS = 3 MÉDECINS TITULAIRES

Dr COGGIA	Piste et Passage du Moyen Courrier + Haute-Contribution + Multiculturel + Vente + PACC
Dr MARINI	LL + CCH y compris le Pôle Déplacement et le CLD + KS + Garage
Dr PASQUET	Piste et Passage du Long Courrier + médecin coordinateur

### PERSONNEL ASSISTANT LES MEDECINS

Personnel infirmier	Au 31/12/2024 : 7 infirmières correspondant à 6,3 ETP infirmier - 4 IDE Temps Plein - 1 IDE à 89 % - 2 IDE à 80 % Par rapport à 2022, il y a 2 infirmières en moins; car 1 seul départ à la retraite a été remplacé.
Secrétaires/Assistants médicaux	2 secrétaires à 80 %

### LES CHIFFRES : EFFECTIFS SUIVIS

Effectifs suivis per capita	01/01/2023	01/01/2024
Effectifs globaux HUB	5382	5527
Effectifs réellement pris en charge	5695	5877
Dont classés en SIR :	1662	2736
Répartition par Médecins :		
Dr Coggia	1747	1893
Dr Marini	1756	1781
Dr Pasquet	1879	1853

### ALERTE : LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE SANTE DU TRAVAIL DU HUB EST MENACÉ

Le service de santé au travail est un service de santé de proximité : C'est pourquoi il est disponible, impliqué, connu, réactif, adaptable, contractuel... ce qu'il a démontré à de nombreuses reprises dans les années précédentes.

Cette proximité est en péril :
 

- Le regroupement de l'ensemble des services de santé au travail d'Air France en un seul service autonome a entraîné une centralisation décisionnaire qui nous évince petit à petit des choix essentiels à notre fonctionnement.
- Choix des collaborateurs
- Choix des logiciels et des appareillages
- Choix des formations

Dernière annonce : la « disparition » d'un secteur médical entier au niveau du Hub à l'occasion du départ en retraite du Dr Pasquet en juillet 2025.

N.B. : l'hypothèse d'un renfort occasionnel et provisoire par un médecin remplaçant sans sécurisation ne se conçoit pas dans cette situation (détail : inspection médicale du travail).

### LES MÉDECINS DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DU HUB DEMANDENT QUE

Au départ à la retraite du Dr Pasquet le 01/08/2025, l'organisation en 3 secteurs soit maintenue avec 2 médecins temps plein et 1 médecin à temps partiel permettant un binôme qui tiennent compte de la baisse progressive des effectifs tout en maintenant un suivi répondant aux exigences d'une entreprise aéronautique et équitable pour tous les salariés de tous les métiers de notre Compagnie Aérienne.

### ILS ESPERENT QUE

Nos partenaires du Hub soutiendront cette prise de position dans l'intérêt de la santé des salariés du Hub.

**C'EST CETTE POSITION QU'ILS ONT DÉFENDUE A L'OCCASION DU RENOUELEMENT DE L'AGREMENT**

Les élus CFE-CGC demandent qu'à l'avenir soit réintégré un bilan de l'activité des infirmières diplômées d'état.

